

LA LANTERNE

MENSUEL d'ACTION LAÏQUE et PHILANTHROPIQUE

BANQUET REPUBLICAIN DE LA LIBRE PENSÉE,

POURQUOI FETER LE BICENTENAIRE DE LA REPUBLIQUE?

Débat introduit par Michel GODICHEAU,
membre de la Commission Administrative Nationale de la Libre Pensée,
auteur de l'Essai:

"Faut-il fêter l'anniversaire de la loi Le Chapelier?"

Rendez-vous au restaurant-pizzeria "Foggia" à Longjumeau 120 Gde rue (Tél: 64 48 19 10)

Vendredi 20 Mars 1992 à partir de 20 Heures.

(Prendre la Grande Rue et la remonter presque jusqu'à la Mairie, avant le tournant, une dépense de 100frs est à prévoir pour le repas.)

La philosophie du personnaliste chrétien Emmanuel Mounier, qui qualifiait la troisième République de "dictature de la libre pensée", écrivait en 1938: "...qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que la monarchie se proclame républicaine, si tel était le détour à faire pour assurer le succès des principes chrétiens d'organisation politique."

En 1938 Mounier prévoyait des effondrements.

Ses fils spirituels s'appellent Durieux, Delors, Bianco et Attali. Ils puisent certes dans l'arsenal de Vichy, mais le débat sur la forme de l'Etat ne peut pas se limiter à des rapprochements historiques. Le traité de Maastricht vient d'être signé sous l'égide de la monarchie orangiste, et il s'appuie explicitement sur le principe de subsidiarité (1). Je sais bien que le terme rebute, mais les monarchistes en avaient une traduction moins théologique, le Roi en ses Conseils gouverne. Le peuple en ses états consent l'impôt, formule des vœux et des remontrances. Ce qu'un autre théoricien royaliste Le Pley résumait dans la formule:

"La démocratie dans la commune, l'aristocratie dans la province, la monarchie dans l'Etat."

Il nous faudra discuter de la proposition de référendum municipal telle qu'elle est formulée par le congrès royaliste de 1896. Il nous faudra aussi évaluer ce que signifient les Conseils du Roi, ni exécutifs, ni législatifs, ni judiciaires, que sont "les autorités administratives indépendantes" (C.S.A., C.N.I.L., Comité National d'Ethique) dont dépendent pourtant, par exemple les milliers de salariés de l'audiovisuel, les recherches entreprises par les médecins et aussi la vie de chaque citoyen fiché.

Nous montrerons que le mot d'ordre de République Une et Indivisible garde toute sa pertinence.

Michel GODICHEAU.

(1) Principe chrétien d'organisation de la Cité, auquel la hiérarchie catholique a toujours fait référence dans sa lutte biséculaire contre la République. Il s'agit de rendre l'individu aux communautés dites intermédiaires (métier, paroisse, région), communautés qui ont été effectivement détruites par la Révolution Française.

Maurice Gouiric n'est plus.

Le Jeudi 20 Février 1992, une délégation de la fédération des Libres Penseurs de l'Essonne s'est rendue au cimetière de Dourdan pour rendre un dernier hommage à notre ami Maurice Gouiric, survenu à l'âge de 74 ans.

Plusieurs centaines de citoyens et d'amis devaient défiler derrière la dépouille recouverte du drap rouge de la Libre Pensée. Une foule importante car notre camarade Maurice avait, avec patience et persévérance, défendu dans sa commune les valeurs de laïcité républicaine: responsable de l'amicale laïque de Dourdan, D.D.E.N., il était connu auprès de tous comme celui qui, inlassablement, défendait activement depuis plusieurs décennies les intérêts des écoles laïques.

Il était issu d'une génération qui avait fait sien les aspirations du Front Populaire, à travers le combat de la gauche révolutionnaire de Marceau Pivert et qui avait pris les risques que l'on sait, afin que la République qui allait sortir de la guerre, soit plus sociale et fraternelle.

Il était aussi un militant resté totalement fidèle au serment de Vincennes en 1961, un homme de cette génération qui a permis le rassemblement de cette force immense venue rappeler que la majorité du peuple français restait attachée aux lois fondant tant l'instruction publique que la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Depuis, au jour le jour, Maurice a continué ce patient travail. Récemment encore, lorsque la fédération de l'Essonne de la Libre Pensée a fait campagne contre les pouvoirs publics, parce qu'ils permettaient le financement

NUMERO 21
Février 1992

C.P. N°71961 Dr de publication:
Robert DUGUET

Abonnement d'un an: 40frs
A Rachel LAMBERT 27 Gde rue
91360 EPINAY SUR ORGE.

partiel d'une cathédrale sur fonds publics, Maurice nous a fait parvenir une longue liste de personnalités locales, protestant contre cette violation de la loi de 1905.

Depuis 1983, date de constitution de notre fédération départementale, il a participé à toutes nos activités, apportant sans doute à une génération plus jeune, qui à juste titre se sentait trahie par nos représentants politiques, un exemple de persévérance, d'efficacité quotidienne et locale dans l'action militante.

Adieu Maurice! La Libre Pensée peut s'honorer de t'avoir compté dans ses rangs!

Robert DUGUET (Président de l'Essonne).

Les activités du Comité Laïcité- République:

Un débat se mène à l'intérieur du Grand Orient de France sur ce qu'il convient de faire pour susciter un mouvement de défense des valeurs laïques et républicaines. Nous avons pris connaissance d'une brochure intitulée "Débats Laïques" qui publie des contributions prononcées par Jean Michel Reynaud et Etienne Pion au sein des tenues du Grand Orient. Le premier exposé de J.M.Reynaud dénonce "Les agressions intégristes et cléricales" et les tartufferies de la nouvelle laïcité. On ne peut que souscrire aux propos tenus: ceci dit sur la question des agressions antilaïques contre l'école publique, on relèvera le fait que la question de la laïcité de l'institution est uniquement posée par rapport à la volonté cléricale d'introduire l'enseignement religieux dans le temps scolaire. Il ne faudrait pas sur ce point que l'arbre d'un anticléricalisme légitime ne cache une forêt: nul doute qu'il faille condamner l'introduction de la catéchèse dans l'enseignement publique... ceci dit la laïcité scolaire républicaine est garantie par l'indépendance des instances chargées de diffuser le savoir vis à vis des pouvoirs politiques, économiques et religieux. La volonté acharnée de Monsieur Jospin et de son administration de faire adopter par chaque établissement un projet pédagogique spécifique adapté à l'environnement sociologique,

économique, voire culturel ou spirituel forme bien le cadre institutionnel à partir duquel les prétentions cléricales peuvent s'engouffrer, mais pas seulement les prétentions cléricales.

Quant à Etienne Pion il apporte une contribution intitulée: "la laïcité, une chance pour le XXIème siècle" où il développe l'idée que seule la laïcité, donc la citoyenneté républicaine, est une valeur d'avenir, car elle seule a permis et permet l'intégration. Contre le discours nous présentant comme des attardés du XIXème siècle, il est tout à fait intéressant d'attraper le problème sous cet angle. C'est vrai que la France républicaine a toujours été une société civile bigarrée ou un creuset multi-communautaire, multi-ethnique; c'est seulement parce qu'elle n' a pris en compte que le citoyen, l'homme public qu'elle nous a assuré un siècle de relatives libertés privées. Cependant on ne peut que relever, dans la démarche d'Etienne Pion, des ambiguïtés qui risquent de nous entraîner sur le terrain de l'adversaire. Je prends deux exemples:

- "la laïcité... est un bouclier pour les libertés religieuses" dit notre auteur, ceci lui permettant d'introduire le débat sur les travaux de la Commission de Laïcité du Grand Orient qui

"a noué des contacts, entrepris des études, entamé des confrontations fructueuses entre musulmans, chrétiens, juifs et athées, tous profondément laïques, pour essayer de cerner les possibilités de convergence entre les diverses spiritualités islamiques et l'éthique laïque..."

La République est le bouclier des libertés du citoyens: elle défend d'abord le droit qu'elle exerce souverainement et sans partage de n'enseigner que des vérités positives et vérifiées. Elle écarte donc des institutions publiques la voix des mosquées, des synagogues, des églises, des temples qui n'a jamais défendu autre chose que la soumission de l'individu aux forces naturelles et sociales qui l'oppriment. Elle les réduit à une liberté privée. Tel est l'enseignement de la laïcité authentique, celle qui va de Condorcet à Jaurès et quelques autres; pourquoi ruser avec les

principes? aurions-nous honte de rappeler qu'en tout état de cause nous défendons la lumière contre l'obscurité?

- "laïcité dans l'enseignement": après avoir rappelé qu'il est nécessaire d'assurer le rayonnement de la laïcité dans l'enseignement public, Etienne Pion ajoute ceci:

"(il rappelle la nécessité du combat laïque dans l'enseignement public...) Sa qualité, quoi qu'on en dise, est primordiale. Son épanouissement et sa modernisation sont des nécessités... Ce combat-là ne sera jamais abandonné, jamais il ne sera considéré comme perdu. Encore faut-il bien le mener. Le dualisme scolaire tel qu'il existe en France aux (double) frais de l'Etat est un non-sens et une réalité anticonstitutionnelle insupportable..."

C'est une position d'une grande ambiguïté si on ne précise pas les choses! Combattre le dualisme pour le remplacer par quoi? Un service unifié? Que deviendra l'école primaire dans ce nouveau statu? C'était la discussion au moment de la loi Savary... On sait comment les choses se sont passées depuis. Aujourd'hui les collectivités publiques, en particulier les conseils régionaux, ont la volonté de financer à parité de moyens les travaux de rénovation des établissements tant publics que privés. C'est là le contenu concret de la nouvelle laïcité... Quelle peut être la position précise des laïques sur ces questions? Nous sommes au regret de l'écrire, Etienne Pion reste dans une ambiguïté contestable!

Robert DUGUET.

Abonnez-vous, réabonnez-vous à la Lanterne, 40frs (soutien 100frs) par an,

Adhésion à la Libre Pensée, pensez à renouveler ou concrétiser votre adhésion, 240frs,

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée, poster à Rachel Lambert 27 Gde Rue, Epinay sur Orge. 91360